

98

AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA
CONFEDERATION SUISSE, DE
L'AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN



MISSION PERMANENTE AUPRES DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES A
GENEVE, A VIENNE ET L'OMC

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 24^{ème} session du
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel relative au
rapport national de la Namibie au Conseil des droits de l'homme
(Genève, 18 janvier 2016)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi au nom du Niger, de souhaiter la chaleureuse bienvenue à son SEM ALBERT KAWANA ainsi qu'à sa délégation pour la présentation du rapport national à ce 2^{ème} cycle.

Ma délégation se réjouit des progrès significatifs accomplis par la Namibie dans la promotion et la protection des droits de l'homme, notamment la mise en place d'un Plan d'action national 2015-2019 pour les droits de l'homme pour le renforcement, le respect et la réalisation des droits de l'homme en Namibie. Ce plan comporte plusieurs volets notamment, l'accès aux services de santé, à la justice, à l'éducation, le droit à l'eau et à l'assainissement, le droit au logement et le droit à la terre.

Dans la même perspective ma délégation tient à saluer les actions des autorités namibiennes qui ont créé une Ministère de la lutte contre la pauvreté et de la protection sociale, chargé de coordonner tous les programmes visant à réduire la pauvreté dans le pays. Ma délégation apprécie l'ensemble des programmes qui encadre la Vision 2030 du pays, le rôle joué par le Ministère de l'égalité des sexes et de l'enfance dans le cadre de la promotion des droits des femmes et des enfants, le rôle accru dans la sensibilisation et l'éducation sur les droits de l'homme de l'Institution nationale des droits de l'homme de Namibie qui par ailleurs est doté du statut d'accréditation A.

Tout en encourageant la Namibie dans ses efforts, ma délégation lui recommande d'une part, de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et d'autre part, de renforcer sa coopération avec les organes de traités. Je vous remercie. /.